

# DEMANDE D'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS CHOLET – DU BELLAY Année 2023-2024

**À adresser à la direction académique – DE2D – Service des élèves et de la scolarité –**

**uniquement à l'adresse électronique [service.eleves49@ac-nantes.fr](mailto:service.eleves49@ac-nantes.fr)**

**Ce dossier doit être accompagné d'un état de l'assiduité ainsi que des bulletins ou relevés de notes de l'élève.**

Sessions	Dates des comités techniques
09 octobre – 01 décembre 2023	Mardi 03 octobre 10h30 - DSDEN
04 décembre - 26 janvier 2024	Mardi 28 novembre 15h00 - DSDEN
29 janvier - 22 mars 2024	Mardi 23 janvier 15h00 - DSDEN
25 mars – 17 mai 2024	Mardi 19 mars 15h00 - DSDEN
20 mai - 28 juin 2024	Mardi 14 mai 15h00 - DSDEN

**Les dossiers sont à retourner au plus tard une semaine avant la date du comité**

## COLLÈGE D'ORIGINE

Désignation :

Principal :

Principal-adjoint :

Professeur principal :

Assistant social :

Psy-EN :

---

## NOM, Prénom de l'élève :

Date de Naissance :

Classe fréquentée :

Les élèves de SEGPA et d'ULIS ne sont pas ayants-droit des dispositifs-relais

## Nom du responsable légal ou des responsables légaux :

Adresse de la famille :

Tel :

Courriel :

---

## Information du responsable légal ou des responsables légaux :

Monsieur, Madame

atteste(ent) avoir été informé(s) de la demande pour

l'admission de (nom)

(prénom)

en classe-relais.

Date et signature :

---

Date d'entrée dans le dispositif :

Date de sortie du dispositif :

# DEMANDE D'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS

NOM, Prénom de l'élève :

---

## Synthèse du chef d'établissement

Ce dossier a été étudié en cellule GPDS, le : \_\_\_\_\_

**AVIS SUR LA DEMANDE D'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS :**

**COMMENT COMPTEZ-VOUS ORGANISER LE RETOUR DE L'ÉLÈVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?**

---

**REFERENT DU COLLEGE D'ORIGINE QUI FERA LE LIEN AVEC LA CLASSE-RELAIS :**

Nom Prénom :

Qualité :

Date et signature du chef d'établissement :

---

**Points importants :**

- (1) Dans certains cas, l'avis du médecin, de l'infirmier scolaire ou du CPE pourra être joint au dossier.
- (2) Il est rappelé que le passage en dispositif relais est transitoire et prévoit, dès son lancement, le retour en scolarité ordinaire.
- (3) Il est recommandé aux familles et aux jeunes, parallèlement au dépôt du dossier de demande d'admission envoyé à la DSDEN (DE2D-SES), de prendre un contact direct avec le collègue Renoir à Angers : rendez-vous, visite.
- (4) Dans de nombreux cas, la commission valide des parcours alternés conjuguant une partie de la semaine de scolarité en dispositif-relais et l'autre partie dans le collège d'origine.

## **DEMANDE D'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS**

**NOM, Prénom de l'élève :**

---

### **Rapport pédagogique des professeurs du collège d'origine**

**APPRÉCIATIONS :**

**AVIS DES PROFESSEURS POUR L'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS :**

Date et signature :

---

### **Rapport du CPE du collège d'origine** Optionnel, en fonction de la situation du jeune

**APPRECIATIONS :**

**AVIS DU CPE POUR L'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS :**

Date et signature :

# DEMANDE D'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS

NOM, Prénom de l'élève :

---

## Rapport du psy-EN du collège d'origine

ENTRETIEN AVEC L'ÉLÈVE :

AVIS DU PSY-EN SUR L'ADMISSION EN DISPOSITIF RELAIS :

Nom Prénom :

Date et signature :

---

## Rapport des services sociaux du collège d'origine

Rapport transmis directement au Conseiller Technique en faveur des élèves le :

Date :

Signature de l'assistant social :